



Mai 2019. COMMUNIQUÉ - La réforme de la ligue des champions de football

L'Union européenne des clubs a bien été entendue par l'UEFA ; celle-ci, dans son projet de refonte de la ligue des Champions envisage, pour 2024, l'instauration d'une ligue (quasiment) fermée, à la sauce américaine.

La logique retenue, fortement élitiste, ne prend plus en compte les championnats nationaux, réduisant considérablement l'intérêt de ceux-ci. La multiplication envisagée des compétitions européennes nuira à leur lisibilité et à la valeur de la plus cotée d'entre elles : la ligue des Champions.

La solution proposée, contraire à notre tradition de championnats ouverts avec un système de promotion-relégation, représente une soumission au seul souci mercantile, alimenté par les diffuseurs TV.

Le libéralisme dérégulé actuel cohabiterait avec un protectionnisme bénéficiant aux clubs les plus riches, creusant le fossé qui les sépare des moins fortunés d'entre eux ; la motivation des clubs formateurs s'en trouvera découragée.

La multiplication des rencontres nécessitera un calendrier de matchs saturé, obligeant à accroître les effectifs de joueurs, démultiplier les transferts et alimenter l'inflation salariale.

Elle rendra encore plus difficile l'application du « salary cap » et nuira à toute ambition de maîtrise du foot-business, faisant sans doute des émules dans d'autres régions du monde.

Beaucoup plus qu'aujourd'hui, les fédérations nationales ne pourront que constater, impuissantes, la mainmise de fonds d'investissement - souverains ou privés - sur le haut niveau de leur discipline.

Ne serait-il pas plus éthique de faire porter les priorités des instances européennes du football sur la traçabilité des fonds investis, la perspective d'une D.N.C.G. communautaire ou bien encore la lutte contre la manipulation des compétitions ?